



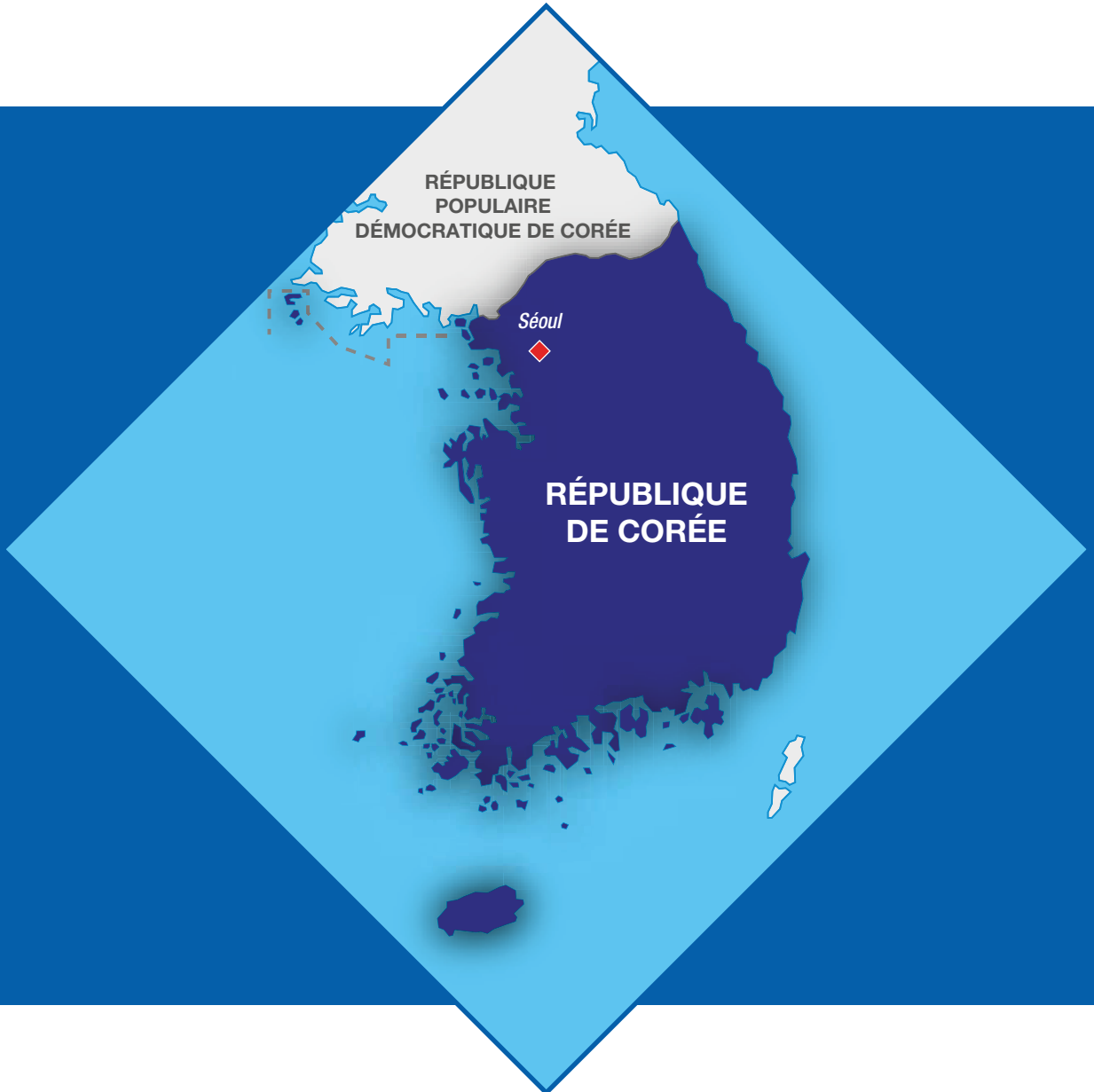
Les **Dossiers**

CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org



Décembre 2015

République de Corée




<i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Avant-propos



Fabien Penone
Ambassadeur de France en Corée du Sud

La France et la Corée du Sud entendent donner un nouvel élan à leur partenariat à l'occasion de l'Année France-Corée 2015-2016, qui commémore le 130^e anniversaire de l'établissement de leurs relations diplomatiques.

Ce dossier pays Campus France consacré à la Corée du Sud est une première. Rédigé pour le forum universitaire organisé pendant la visite d'État du Président de la République en Corée le 4 novembre 2015, il vise à présenter aux établissements d'enseignement supérieur français le système universitaire sud-coréen et ses ambitions internationales.

La France et la Corée du Sud souhaitent en effet développer leurs partenariats universitaires et accroître la mobilité étudiante dans les deux sens. Actuellement, nous estimons à 6 500, le nombre d'étudiants sud-coréens inscrits dans les universités françaises ou effectuant un stage et à 900, le nombre d'étudiants français en mobilité en Corée du Sud*. Nos deux pays se donnent comme objectif d'atteindre d'ici 2020 le nombre de 10 000 étudiants sud-coréens en France et de 3 000 étudiants français en Corée du Sud.

Pour y parvenir, nous devons d'abord mieux faire connaître l'offre universitaire et les dispositifs boursiers respectifs de nos deux pays. Une attention particulière devra également être portée au domaine de la formation professionnelle et à l'animation du réseau des anciens étudiants, en veillant à bien y associer les entreprises françaises et sud-coréennes.

L'accord de reconnaissance mutuelle des études et des diplômes, signé lors de la visite d'État du Président de la République en Corée, devrait par ailleurs faciliter le développement de nouvelles coopérations.

La mobilisation de l'ensemble des acteurs français et sud-coréens est nécessaire afin d'atteindre ces objectifs ambitieux.

Avec l'appui de l'ambassade de France en Corée du Sud, les ministères compétents, les conférences d'établissements et l'Agence Campus France sont à la disposition des établissements d'enseignement supérieur français pour les accompagner dans leurs projets de partenariat avec leurs homologues sud-coréens.

En vous remerciant d'avance de votre engagement.



* Source : ministère de l'Éducation coréen, données 2014



Anapji Pond (Source : Korea Tourism Organization)

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

INTRODUCTION

4 Informations clés Présentation

PARTIE 1

6 L'enseignement supérieur sud-coréen

1. Présentation du système d'enseignement supérieur sud-coréen
2. L'organisation des études en Corée du Sud
3. La place de la recherche en Corée du Sud

PARTIE 2

8 L'internationalisation de l'enseignement supérieur en Corée du Sud

1. La politique d'attractivité des étudiants internationaux en Corée du Sud
2. La mobilité des étudiants sud-coréens dans le monde
3. Les actions de promotion des principaux pays d'accueil des étudiants sud-coréens

PARTIE 3

13 Le dispositif d'attractivité de la France

1. La mobilité des étudiants sud-coréens vers la France
2. La Francophonie et la langue française en Corée du Sud
3. Campus France en Corée du Sud

PARTIE 4

20 La coopération bilatérale universitaire et scientifique et ses perspectives

1. La coopération bilatérale universitaire et scientifique
2. Les perspectives de la coopération bilatérale universitaire et scientifique

Données géographiques⁽¹⁾

Superficie : **99 618 km²**
 Capitale : **Séoul**
 Langue officielle : **coréen**

Données démographiques

Population (2014) ⁽²⁾	50,2 millions d'habitants
Population urbaine	82 %
Densité (2013) ⁽¹⁾	495 hab/km²
Croissance démographique (2014) ⁽²⁾	+0,4 %
Espérance de vie (2013) ⁽³⁾	81 ans
Population de 15 à 64 ans (% de la population 2014) ⁽³⁾	13,5 %
Indice de développement humain (2013) ⁽⁴⁾	0,891

Données économiques

PIB (2014) ⁽⁵⁾	1 417 Mds USD
Taux de croissance PIB ⁽⁵⁾	3,3 %
Dette publique brute (% du PIB 2015) ⁽²⁾	34,9 %
Taux de chômage (2015) ⁽²⁾	3,7 %
Taux de chômage de 15 à 24 ans ⁽²⁾	11,1 %
Taux d'inflation (2014) ⁽¹⁾	1,3 %
Part des principaux secteurs (2013) ⁽⁵⁾	
Agriculture :	3 %
Industrie :	40 %
Services :	57 %
Exportations de la France vers la Corée du Sud ⁽¹⁾	5 Mds €
Importations françaises depuis la Corée du Sud ⁽¹⁾	3 Mds €

Éducation

Dépenses d'éducation (% du PIB 2012)	46 %
Taux d'alphabétisation (2012) ⁽¹⁾	98 %
Étudiants en mobilité internationale (2013) ⁽⁶⁾	116 942
Utilisateurs Internet (2014) ⁽³⁾	84 %

Données recherche⁽²⁾

Dépenses en Recherche & Développement (% PIB/2013)	4,32 %
Évolution 2011/2008	55,7 %
Nombre de co-publications scientifiques internationales ⁽⁷⁾	16 992
% DIRD financée par l'étranger (2013)	0,3 %
% de co-publications internationales (2014)	27 %

Sources : (1) www.diplomatie.gouv.fr (2) Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) (3) Banque mondiale (4) Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (5) Fonds Monétaire International (FMI) (6) UNESCO (7) Web of science

La République de Corée acquiert son indépendance en 1948. Son PIB est alors équivalent à celui des pays les plus pauvres. Dans les années 1950, les autorités sud-coréennes mettent en place une **politique de substitution aux importations**, puis adoptent une **stratégie d'exportation de biens manufacturés en développant de grandes industries**. Elles créent en 1961 un Bureau de planification économique destiné à maîtriser l'industrialisation du pays dans le cadre d'une stratégie globale.

Au début des années 1970, la République de Corée s'attache à améliorer la **qualité de sa production**, en se tournant notamment vers l'électronique et l'automobile. Les autorités investissent alors dans la recherche, la formation scientifique et l'éducation, aux niveaux primaire, secondaire ou universitaire, en s'appuyant sur le *Korea Advanced Institute of Science and Technology* (KAIST) créé en 1971.

En misant sur l'éducation et les exportations, la République de Corée est devenue, soixante ans après la guerre de 1950-1953, la **13^e puissance mondiale** avec un PIB qui s'élève à 1 417 Mds USD en 2014 (FMI).

Elle est aujourd'hui **aux premiers rangs pour l'électronique, la sidérurgie et la construction automobile et navale**, alors que ce dernier secteur n'existait pas à la fin des années 1960. Samsung Electronics est le leader mondial des smartphones et Hyundai Kia le 5^e constructeur automobile mondial.

La République de Corée obtient aussi depuis plusieurs années de très bons résultats en matière d'éducation et est placée parmi les premiers dans l'enquête PISA menée par l'OCDE.

Ce **développement économique et social spectaculaire** doit beaucoup à la forte intervention de l'Etat, qui conserve un rôle stratégique dans l'identification des filières d'avenir, et à l'esprit d'entreprise des familles sud-coréennes qui ont créé les grands conglomérats industriels du pays.

Au-delà de sa puissance économique, la République de Corée est en train de s'affirmer comme un **acteur global**, en assurant la promotion de sa culture à l'étranger et en élargissant ses domaines d'intervention (politique de coopération au développement et action humanitaire, organisation d'événements internationaux, placement de sud-coréens dans les organisations internationales).

La République de Corée a signé **15 accords de libre-échange**, dont trois avec ses principaux partenaires commerciaux : UE (2011), États-Unis (2012) et Chine (2015).

Les **relations franco-coréennes** remontent à la fin du 19^e siècle, notamment avec la signature d'un **traité d'amitié, de commerce et de navigation en 1886**.

Rôle grandissant de la République de Corée sur la scène internationale

- 1988, Jeux olympiques d'été à Séoul
- 1991, membre de l'Organisation des Nations Unies (ONU)
- 1995, adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)
- 1996, membre de l'Organisation pour la Coopération et de Développement Économiques (OCDE)
- 2009, entrée au Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE
- 2010, Sommet du G20 à Séoul
Premier pays, ne faisant pas partie du G8, à recevoir le G20. La Corée du Sud est aussi à l'origine de l'inscription de la question du développement à l'agenda du G20.
- 2012, 2^e Sommet sur la sécurité nucléaire
- 2013, 22^e Congrès mondial de l'Énergie
- 2013, 3^e Conférence internationale sur le cyberspace
- 2014, Jeux asiatiques
- 2015, 7^e Forum mondial de l'eau
- 2015, 3^e Forum mondial de l'éducation
- 2015, Conférence ministérielle du G20 sur les stratégies de croissance
- 2015, Conférence ministérielle de l'OCDE sur les sciences et les technologies
- 2018, Jeux olympiques d'hiver à Pyeongchang

Un « **Partenariat global pour le 21^e siècle** » a été adopté en 2004 entre la France et la République de Corée, afin de renforcer la coopération politique et économique bilatérale. Le développement de la coopération culturelle, éducative et scientifique fait également partie des priorités.

La République de Corée est aujourd'hui un **partenaire commercial majeur de la France en Asie et dans le monde**. Les échanges commerciaux entre les deux pays, qui s'élèvent à 8 Mds Euros, ont augmenté de 50 % en dix ans. Les exportations ont doublé sur la même période.

La France a enregistré en 2014 un **excédent commercial record de 2 Mds Euros, le 4^e au monde et le 2^e en Asie après Hong Kong**. Les exportations françaises sont portées par l'aéronautique mais aussi les machines industrielles et les produits chimiques. Les chiffres du premier semestre 2015 confirment cette tendance, avec de nouvelles progressions dans la métallurgie et l'agriculture.

La France est aussi le **2^e investisseur européen en Corée du Sud** après les Pays-Bas, avec 174 filiales employant 24 000 sud-coréens.

En 2014, la République de Corée a accueilli 893 étudiants français et 6 433 jeunes sud-coréens ont poursuivi leurs études en France¹. L'objectif est d'atteindre **3 000 étudiants français en Corée du Sud et 10 000 étudiants sud-coréens en France en 2020**.

L'Année France-Corée 2015-2016, qui célèbre le 130^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques bilatérales, est destinée à donner un nouvel élan à la relation bilatérale dans tous les domaines.

1- Source : Ministère de l'Éducation de la République de Corée (y compris stages)

PARTIE 1

L'enseignement supérieur sud-coréen

1. Présentation du système d'enseignement supérieur sud-coréen

En 2014, la République de Corée comptait 3,6 millions d'étudiants dont 1,5 millions d'étudiantes (42,6 %) et près de 87 000 enseignants-chercheurs dont 20 000 femmes (23 %)¹. Le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur des jeunes sud-coréens dépasse 85 % de la tranche d'âge concerné.

Les établissements d'enseignement supérieur en Corée du Sud sont au nombre de 433, dont 226 universités (48 publiques et 178 privées) et 163 collèges universitaires de formation professionnelle majoritairement privés (154). Le ministère de l'Éducation coréen joue un rôle de tutelle pour tous ces établissements. Il évalue la qualité des diplômes et a mis en place depuis 2015 un système de classement national des universités.

Toutefois, quelques universités à caractère scientifique et technique sont sous la tutelle du ministère des Sciences, des Technologies de l'Information et du Futur (MSIP) comme le *Korean*

Advanced Institute of Science and Technology (KAIST) à Daejeon ou le *Gwangju Institute of Advanced Technology* (GIST) à Gwangju. Il existe aussi des établissements spécialisés, régis par d'autres ministères, comme la *Korea National University of Culture and Heritage* (ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme), la *Korea Military Academy*, la *Korea Naval Academy* et la *Korean Air Force Academy* (ministère de la Défense).

La République de Corée se caractérise aussi par l'existence d'universités féminines de réputation internationale comme *Ewha Womans University* ou encore *Sookmyung Women's University*. Ces universités ont de nombreux programmes d'échanges avec des universités étrangères ouverts à l'ensemble des étudiants.

2. Organisation des études en Corée du Sud

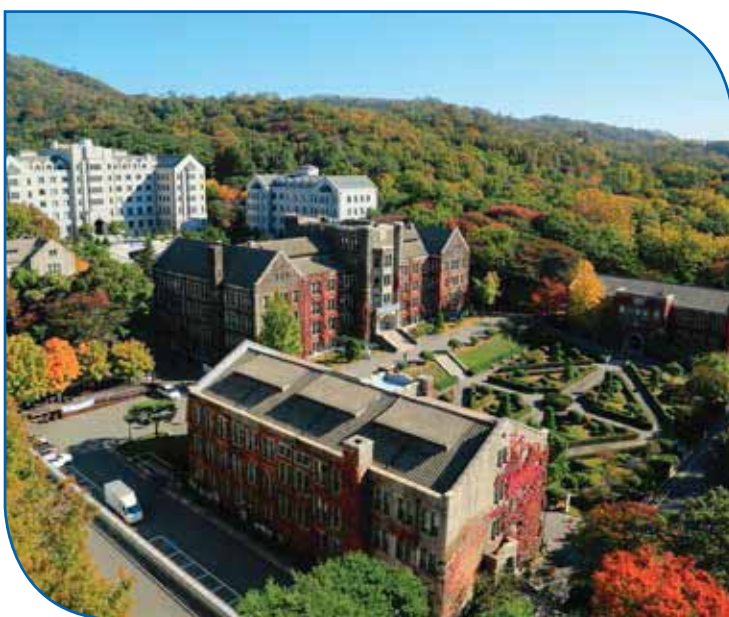
L'enseignement supérieur sud-coréen repose sur un système de formation en trois séquences :

- le **Haksa** ou Licence qui se déroule en 4 ans ;
- le **Seoksa** ou Master qui se déroule en 2 ans ;
- le **Paksa** ou Doctorat qui se déroule habituellement en 3 ans.

À ce système, s'ajoutent des formations propres à chaque profession comme les médecins, les architectes, les géomètres ou les infirmières. Les formations à caractère technique comme les géomètres ou les infirmières peuvent être d'une durée égale ou inférieure à 4 ans et l'on parle alors de **Jeonmoonhaksa**. Les universités offrent aussi des formations dans les domaines de la pratique des arts qui peuvent aller jusqu'au Doctorat.

L'année universitaire commence début mars et elle est divisée en deux semestres de quatre mois (mars - juin et septembre - décembre). Les périodes de césure (deux mois) sont davantage consacrées aux échanges ou à des compléments de formation type école d'été ou d'hiver qu'aux stages qui restent peu communs.

L'admission à l'université est extrêmement compétitive et une sélection s'opère en plus pour intégrer un Master ou un Doctorat.



Université Yonsei, Séoul

¹ - Source : ministère de l'Éducation coréen

Les droits de scolarité sont très élevés. Avec un coût moyen de 7 300 dollars² par an, la Corée du Sud se place au troisième rang des pays de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), juste derrière les États-Unis et le Chili. Afin de résoudre ce problème, le gouvernement sud-coréen commence à mettre en œuvre des mesures à savoir l'augmentation du nombre de places réservées aux élèves issus de milieux défavorisés, l'offre d'un soutien financier aux étudiants issus de familles modestes (bourses, droits d'inscription réduits) et la baisse progressive des taux d'intérêt pour les prêts étudiants.



Université féminine Ewha, Séoul

3. La place de la recherche en Corée du Sud

La recherche constitue une source de financement importante pour les établissements d'enseignement supérieur sud-coréens. Elle est effectuée sous la direction de centres de recherche rattachés aux universités avec des projets souvent montés en fonction des subventions de l'État et des grands groupes industriels sud-coréens. L'État finance les établissements par appels d'offres lancés sur les thèmes de priorité nationale. Ce côté entrepreneurial au sein de la direction facilite la mobilisation des moyens quand il est nécessaire d'investir pour le développement des projets, notamment de recherche scientifique, dont les résultats sont exploités par les entreprises à des fins industrielles et commerciales. Les projets scientifiques et technologiques visent ainsi à améliorer la compétitivité du pays au niveau mondial. Des laboratoires d'excellence, faisant appel aux meilleures compétences scientifiques internationales, ont aussi été lancés sous le label « *World Class* ».

La République de Corée a misé avec volontarisme sur l'enseignement supérieur et la recherche technologique pour dynamiser son économie et son innovation. Les dépenses en Recherche & Développement (R&D) représentent 4,32 % du PIB, dont plus de 75 % consentis par le privé. Les moyens financiers des universités se sont ainsi accrus ces dernières années.



Université Konkuk, Séoul

2- 7 300 dollars soit 6 505,42 euros (05/10/2015)

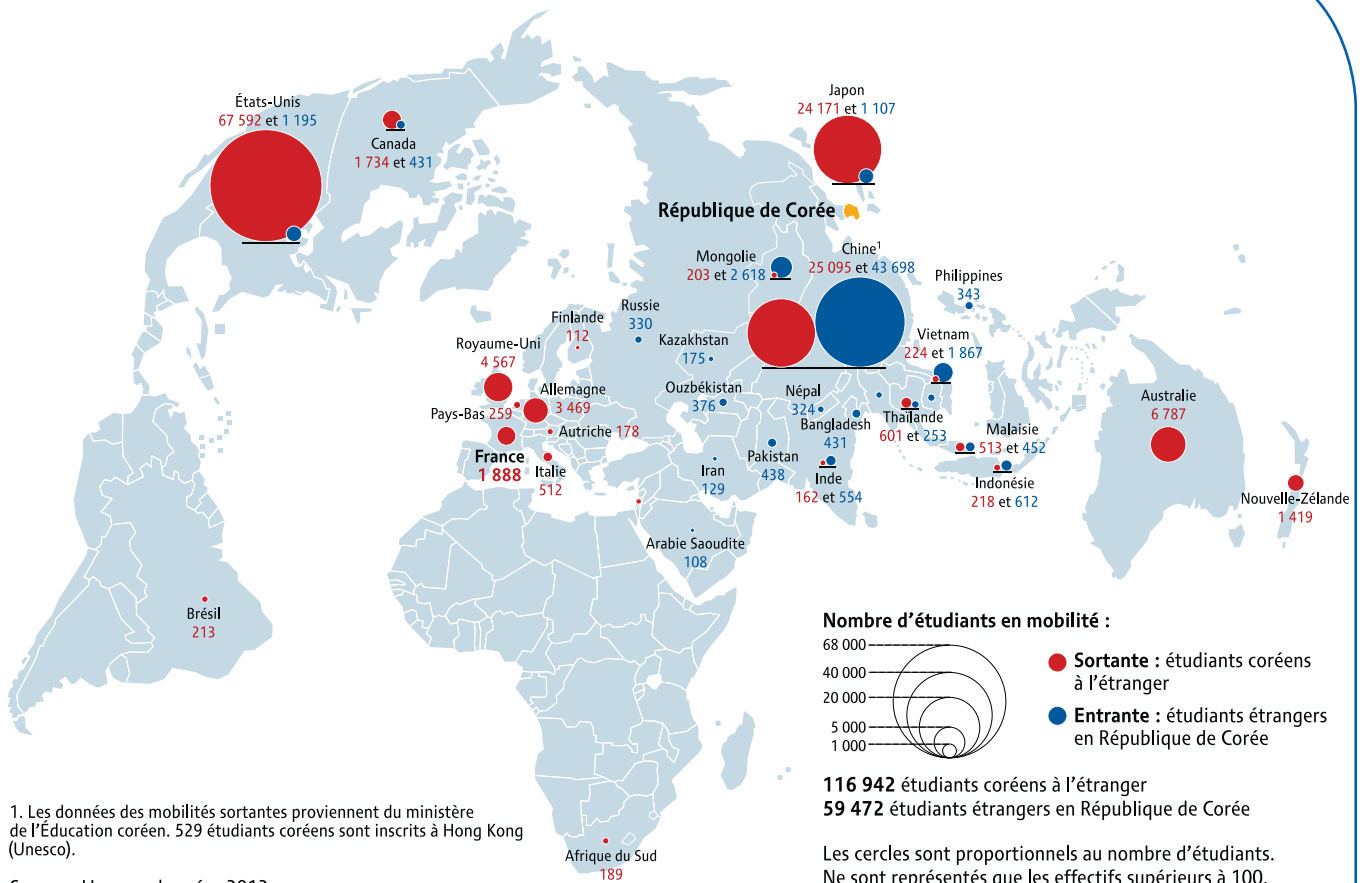
PARTIE 2

L'internationalisation de l'enseignement supérieur en Corée du Sud

Les statistiques de la mobilité étudiante utilisées dans cette partie proviennent de deux sources différentes : l'**Institut de statistiques de l'UNESCO** et le **ministère de l'Éducation coréen**.

Les données du ministère complètent celles de l'Unesco, cumulant le nombre d'étudiants en stage avec le nombre d'étudiants inscrits dans une formation diplômante.

La mobilité étudiante entrante et sortante en République de Corée du Sud (2013)



1. Les données des mobilités sortantes proviennent du ministère de l'Éducation coréen. 529 étudiants coréens sont inscrits à Hong Kong (Unesco).

Source : Unesco, données 2013.

1. La politique d'attractivité des étudiants internationaux en Corée du Sud

▶ Principaux pays d'origine des étudiants internationaux en mobilité en Corée du Sud

Pays d'origine	2013		
	Rang	Effectifs	%
Chine	1	43 698	73,5 %
Mongolie	2	2 618	4,4 %
Vietnam	3	1 867	3,1 %
États-Unis	4	1 195	2,0 %
Japon	5	1 107	1,9 %
Indonésie	6	612	1,0 %
Inde	7	554	0,9 %
Malaisie	8	452	0,8 %
Pakistan	9	438	0,7 %
Canada	10	431	0,7 %
France	35	65	0,1 %
Total étudiants internationaux en Corée du Sud	–	59 472	100,0 %

Source : Institut de statistiques de l'UNESCO

▶ Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans une formation diplômante y compris les stages en Corée du Sud

Pays d'origine	2013			
	Rang	Université	Stages	Ensemble
Chine	1	36 683	13 660	50 343
Japon	2	1 300	3 044	4 344
Vietnam	3	2 138	860	2 998
Mongolie	4	2 488	1 414	3 902
États-Unis	5	1 382	1 286	2 668
Hong Kong	6	1 711	259	1 970
Taiwan	7	937	753	1 690
Indonésie	8	669	247	916
France	9	62	756	818
Malaisie	10	445	326	771
Total étudiants internationaux en Corée du Sud	–	56 715	29 208	85 923

Source : ministère de l'Éducation coréen

Les responsables des universités sud-coréennes accordent une grande importance aux classements nationaux et internationaux de leurs établissements, critères de choix des étudiants et parents qui doivent produire un effort important pour financer les études.

L'ouverture à l'international constitue l'un des indicateurs des classements nationaux des établissements sud-coréens. Les grandes universités choisissent donc de développer de plus en plus des cursus en langue anglaise et des programmes d'échanges avec des universités étrangères. D'autres universités offrent des formations pendant les périodes de césure pour permettre aux étudiants accueillis un meilleur apprentissage de la langue coréenne.

En outre, les établissements accordent une attention particulière à l'accueil des étudiants étrangers soit par une offre de logement sur le campus ou encore par la désignation d'un étudiant binôme (*buddy*), assistant le nouvel arrivant dès l'aéroport.

Pour faire face à la réduction du nombre d'étudiants nationaux, liée à la situation démographique particulière de la République de Corée, le gouvernement a mis en place un programme de bourses à l'intention des étudiants étrangers. L'agence en charge de ces programmes est le **National Institute for International Education (NIIED)**. Les universités peuvent aussi avoir leur propre programme de bourses et des réductions importantes (jusqu'à 50 %) peuvent être accordées aux étudiants étrangers sur les frais de scolarité.

National Institute for International Education (NIIED)

En République de Corée, la promotion de l'enseignement supérieur à l'étranger est assurée par le NIIED. Cette agence nationale, sous tutelle du ministère de l'Éducation, est responsable à la fois de la promotion de la formation des étudiants sud-coréens à l'étranger, de l'accueil des étudiants étrangers en Corée du Sud et des programmes d'échanges internationaux. Elle assure aussi la promotion de l'usage de la langue coréenne à travers le *Test of Proficiency in Korean* (TOPIK) et de l'enseignement des langues étrangères dans les écoles sud-coréennes.

Le NIIED propose aux étudiants étrangers plusieurs programmes de bourses, en particulier le *Korean Government Scholarship Program* (KGSP) qui s'adresse aux étudiants candidats à tous les cycles de formation universitaire sud-coréens (*undergraduate et graduate*). Ces bourses comprennent la prise en charge du voyage, des frais de scolarité et des frais de vie. D'autres programmes, disponibles sur le site en anglais du NIIED (www.niied.go.kr), permettent la recherche de stages linguistiques ou d'études et/ou font l'objet d'accords bilatéraux.

Le NIIED met aussi en œuvre le programme *Study Abroad Scholarship* à disposition des étudiants sud-coréens souhaitant se rendre à l'étranger pour des formations techniques, d'ingénieur, de Master ou de Doctorat. Le programme *Korean Government Global Internship* est destiné aux jeunes diplômés sud-coréens souhaitant compléter leur formation par un stage de 2 à 18 mois à l'étranger.

2. La mobilité des étudiants sud-coréens dans le monde

La République de Corée : 4^e pays d'origine des étudiants internationaux en mobilité dans le monde après la Chine, l'Inde et l'Allemagne (2013).

(Source : Unesco)

Principales destinations des étudiants sud-coréens en mobilité dans le monde

Pays de destination	2013		
	Rang	Effectifs	%
États-Unis	1	67 592	57,8 %
Japon	2	24 171	20,7 %
Australie	3	6 787	5,8 %
Royaume-Uni	4	4 567	3,9 %
Allemagne	5	3 469	3,0 %
France	6	1 888	1,6 %
Canada	7	1 734	1,5 %
Nouvelle-Zélande	8	1 419	1,2 %
Thaïlande	9	601	0,5 %
Hong Kong	10	529	0,5 %
Total étudiants sud-coréens en mobilité	-	116 942	100,0 %

Source : Institut de statistiques de l'UNESCO

Principales destinations des étudiants sud-coréens en mobilité dans le monde, y compris les stages

Pays d'origine	2013			
	Rang	Université	Stages	Ensemble
États-Unis	1	59 499	12 796	72 295
Chine	2	25 095	38 393	63 488
Japon	3	16 651	2 268	18 919
Australie	4	11 082	3 098	14 180
Royaume-Uni	5	4 490	8 022	12 512
Canada	6	9 754	2 723	12 477
France	7	1 634	4 691	6 325
Nouvelle-Zélande	8	1 470	4 801	6 271
Allemagne	9	3 716	1 506	5 222
Philippines	10	4 668	0	4 668
Total étudiants sud-coréens en mobilité	-	144 087	83 039	227 126

Source : ministère de l'Éducation coréen

1- La Chine ne figure pas dans le classement de l'Institut de statistiques de l'Unesco, en revanche le ministère de l'Éducation coréen comptabilise 25 095 étudiants sud-coréens inscrits dans les universités chinoises en 2013.

D'après l'Institut de statistiques de l'Unesco, la **Corée du Sud arrive en 4^e position des pays d'origine des étudiants en mobilité dans le monde**, avec près de 120 000 étudiants à l'étranger en 2013, après la Chine (712 157), l'Inde (181 123) et l'Allemagne (119 123).

En 2013, la France se plaçait au 6^e rang des pays d'accueil des étudiants sud-coréens, derrière les États-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie et le Royaume-Uni, dans un contexte global de diversification de la mobilité sortante vers de nouvelles destinations régionales comme la Chine.

En prenant en compte les statistiques du ministère de l'Éducation coréen, la Chine arrive en 2^e position dans le classement, la France se retrouve alors en 7^e position des destinations choisies par les étudiants sud-coréens en 2013.



Université Yonsei, Séoul

3. Les actions de promotion des principaux pays d'accueil des étudiants sud-coréens²

► Les États-Unis : 1^{er} pays d'accueil des étudiants sud-coréens en 2013

États-Unis
67 592
étudiants
sud-coréens
57,8 % du total
(Source : Unesco 2013)

La Corée du Sud, est le 3^e pays d'origine des étudiants accueillis aux États-Unis, derrière la Chine et l'Inde. D'après le quotidien *Yonhap News Agency*, les raisons principales pour lesquelles les jeunes sud-coréens choisissent

de faire leurs études aux États-Unis, sont le souhait d'améliorer leur niveau d'anglais et de bénéficier d'un enseignement de qualité par rapport à celui de la Corée du Sud qui permettent de trouver un meilleur emploi.

Après un essor considérable de la mobilité des étudiants sud-coréens vers les États-Unis au cours des années 2000, les effectifs tendent à diminuer depuis la crise économique de 2008 et la hausse des frais de scolarité. Cette tendance peut s'expliquer par l'émergence de nouvelles destinations plus attractives comme la Chine et les Philippines dont les frais de scolarité sont moins élevés. Le changement de politique de recrutement des entreprises sud-coréennes qui se tournent vers des marchés non anglophones peut également réduire l'intérêt pour les États-Unis.

Les formations choisies par les jeunes sud-coréens aux États-Unis concernent en premier lieu la gestion suivie des arts appliqués et plastiques, des sciences de l'ingénieur et des sciences sociales.

Le **centre EducationUSA affilié à l'Ambassade des États-Unis** joue un rôle primordial dans la promotion de l'enseignement supérieur américain à travers l'organisation de salons annuels.

Par ailleurs, les États-Unis développent les campus délocalisés, ainsi le **Songdo Global Campus** (ouvert en 2009) rassemble quatre universités américaines : *State University of New York*, *George Mason University*, *University of Utah*, *University of Nevada, Las Vegas*.

Ces universités proposent :

- un diplôme identique à celui délivré par les universités d'origine aux États-Unis ;
- une offre de formations et de professeurs comparable ;
- des cours dispensés entièrement en anglais ;
- des frais de scolarité moins élevés qu'aux États-Unis ;
- une expérience au sein de l'université d'origine aux États-Unis ;
- une expérience multinationale et de vie universitaire internationale en Corée du Sud.

► Le Japon : 2^e pays d'accueil des étudiants sud-coréens en 2013

L'intérêt pour les études au Japon est toujours manifeste, en raison de la facilité d'apprentissage du japonais, la qualité de la formation, la possibilité de trouver un emploi d'étudiant durant leur séjour d'études et après leurs études.

La **Japan Student Services Organization (JASSO)** (www.jasso.or.kr) est une Agence du ministère de l'Éducation, de la Culture, du Sport et de la Science et la Technologie en charge de la gestion des bourses et des prêts étudiant pour les étudiants japonais et internationaux. Actuellement, il existe quatre représentations de la JASSO à l'étranger : en République de Corée, en Indonésie, en Thaïlande et en Malaisie. Elle gère également le concours donnant accès aux établissements d'enseignement supérieur japonais, l'*Examination for Japanese University (EJU)* qui est accepté par 80 % des

Japon
24 171
étudiants
sud-coréens
20,7 % du total
(Source : Unesco 2013)

2- D'après le classement de l'Unesco (2013)

universités publiques japonaises. En Corée du Sud, la JASSO organise l'EJU 2 fois par an à Séoul et à Busan. Les étudiants ayant les meilleurs résultats à cette épreuve peuvent bénéficier d'une bourse de 6 à 12 mois.

Le Japon offre aussi de nombreuses bourses gouvernementales et privées aux étudiants sud-coréens. Le montant de la bourse varie de 350 euros à 1 800 euros par mois en fonction de la nature des études.

Depuis 2001, un salon annuel intitulé *Study in Japan* est organisé chaque année par la JASSO au mois de septembre à Séoul et à Busan. En 2015, 60 universités japonaises et 100 instituts de langue et écoles spécialisées étaient présents. Grâce à la proximité géographique, le Japon met l'accent sur des rencontres directes entre établissements et étudiants.

Récemment, le gouvernement japonais a annoncé la mise en place d'un nouveau dispositif pour attirer des étudiants asiatiques vers les filières de technologies de l'information (en partenariat avec l'Université nationale de Tokyo et les grandes entreprises d'électronique). Le Japon souhaite ainsi renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur de son pays en donnant une opportunité d'insertion professionnelle aux jeunes étrangers.

► L'Australie : 3^e pays d'accueil des étudiants sud-coréens en 2013

L'Australie est le 3^e pays d'accueil des étudiants sud-coréens mais, depuis 2011, le nombre d'étudiants est en constante diminution. L'Ambassade d'Australie en Corée du Sud assure la promotion de l'enseignement australien via un salon annuel incluant la présentation des études secondaires et supérieures, des formations professionnelles, des stages et des séjours linguistiques.

Les échanges académiques sont plus particulièrement actifs avec les universités du Go8 (*Monash University, The Australian National University, The University of Adelaide, The University of Melbourne, The University of Queensland, The University of Sydney, The University of Western Australia, UNSW Australia*) et des universités sud-coréennes comme KAIST, POSTECH ou l'Université nationale de Séoul.

Depuis 2014, l'Australie met en œuvre un programme de mobilité internationale des étudiants, le *New Colombo Plan*, qui permet d'augmenter sa visibilité et de renforcer la relation avec les pays de la zone Asie-Pacifique.

► Le Canada : 7^e pays d'accueil des étudiants sud-coréens en 2013

De nombreux avantages incitent les étudiants sud-coréens à poursuivre leurs études au Canada. Comme la plupart des établissements canadiens sont subventionnés par leur gouvernement, les frais de scolarité sont plus avantageux que dans d'autres

pays anglophones. En mettant l'accent sur l'harmonie entre la théorie et la pratique, les établissements canadiens offrent des stages de fin d'études qui permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances pratiques. La mise en place du système de « **visa travail** » pour les étudiants internationaux ayant obtenu leur diplôme leur permet de travailler sur place pendant 3 ans.

Le **Canadian Education Centre Korea** installé au sein de l'Ambassade du Canada en Corée du Sud depuis 1993 se charge de la promotion de l'enseignement canadien. Un salon annuel est organisé à Séoul par ce centre qui fait partie d'un réseau présent dans 17 pays en Asie, en Amérique du Sud et en Europe.

Canada

1 734

étudiants

sud-coréens

1,5 % du total

(Source : Unesco 2013)

► La Chine¹

Chine

25 095

étudiants

sud-coréens inscrits dans les universités

(Source : ministère de l'Éducation coréen)

Les étudiants sud-coréens constituent la première population d'étudiants internationaux en Chine. D'après le quotidien *Chosun Ilbo*, les facteurs expliquant le choix de la Chine sont la proximité géographique, la possibilité d'apprentissage

du chinois, des frais de scolarité et un coût de la vie moins onéreux, l'amélioration de la qualité de l'éducation chinoise, la puissance économique du pays et le développement des relations commerciales entre les deux pays.

Le plan national pour la réforme et le développement de l'éducation en Chine à moyen et long-terme (2010-2020) lancé par le gouvernement chinois en 2010 comporte un projet qui s'intitule « Études en Chine ». Il prévoit d'attirer 500 000 étudiants internationaux vers la Chine d'ici 2020. L'objectif consiste à promouvoir l'enseignement supérieur chinois et à attirer les meilleurs étudiants internationaux.

Dans le cadre de la coopération universitaire entre la Corée du Sud et la Chine, un forum des présidents d'université se tient annuellement depuis 2009 en vue de renforcer et d'améliorer la confiance et les échanges interuniversitaires entre les deux pays.

Le développement des banques sud-coréennes sur le marché chinois génère le recrutement d'un nombre croissant de jeunes sud-coréens familiarisés avec la culture chinoise et ayant acquis des compétences transversales et une connaissance de la langue chinoise.

Australie

6 787

étudiants

sud-coréens

5,8 % du total

(Source : Unesco 2013)

1- Les statistiques sur la mobilité entrante des étudiants internationaux en Chine ne sont pas renseignées par l'Institut de statistiques de l'Unesco.

PARTIE 3

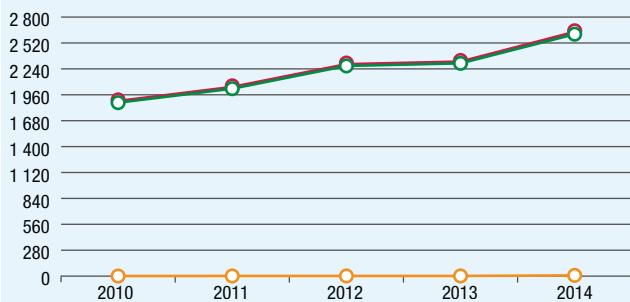
Le dispositif d'attractivité de la France

1. La mobilité des étudiants sud-coréens vers la France

D'après le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), on comptait 2 921 étudiants sud-coréens en France dont 1 899 (65 %) inscrits à l'université en 2014/2015.

Évolution du nombre de visas pour études délivrés depuis 2010

Type de visas

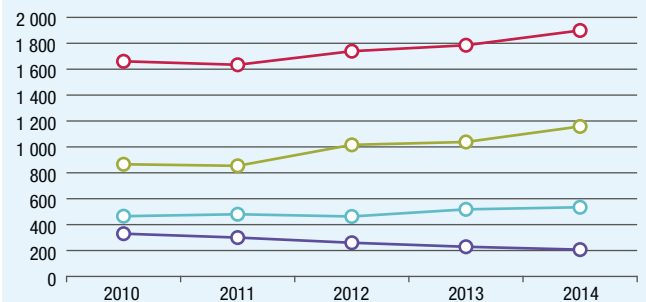


Type de visas	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution 2010-2014
Visas court séjour	1	2	2	2	8	-
Visas > à 3 mois	1 875	2 026	2 272	2 300	2 615	39,5 %
Total	1 876	2 028	2 274	2 302	2 623	39,8 %

Source : Ministère de l'Intérieur

Évolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2010

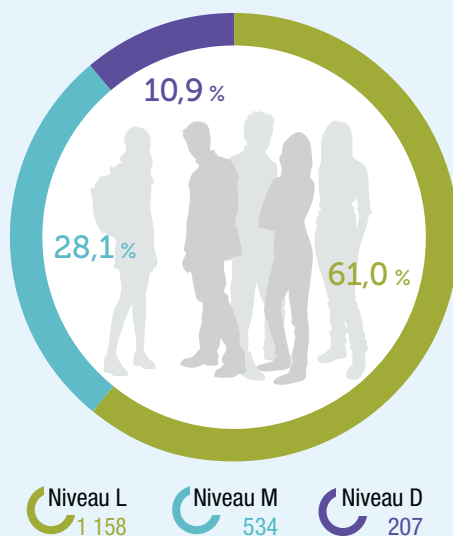
Niveaux d'études



Niveau	2010	2011	2012	2013	2014	Évolution 2010-2014
Niveau L	866	854	1 016	1 038	1 158	33,7 %
Niveau M	465	480	463	518	534	14,8 %
Niveau D	330	300	260	229	207	-37,3 %
Total	1 661	1 634	1 739	1 785	1 899	14,3 %

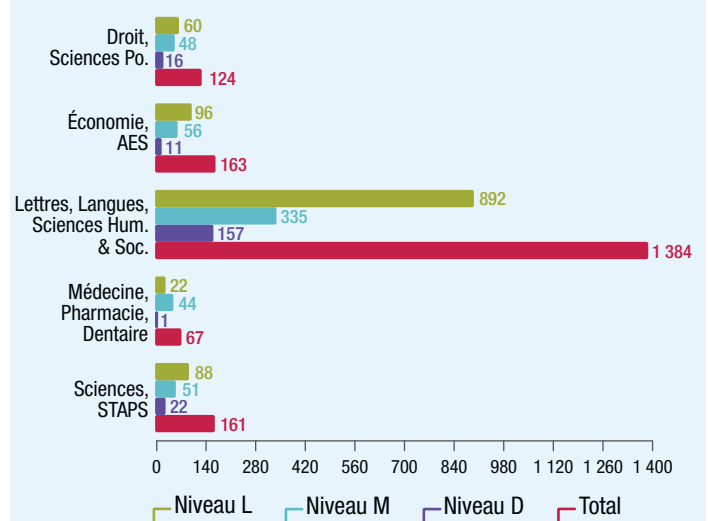
Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

Répartition par niveau en 2014-2015



Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

Répartition par discipline et niveau dans les universités françaises en 2014-2015



Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES

D'après le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), **la France accueillait près de 3 000 étudiants sud-coréens en 2014-2015**, soit en cinq ans une augmentation de près de 15 %. Les étudiants sud-coréens constituent le 3^e contingent d'étudiants asiatiques en France après la Chine et le Vietnam.

Parmi les étudiants inscrits dans les universités françaises (1 899, 65 % du total), 1 158 étaient inscrits en Licence (61 %), 534 en Master (28 %) et 207 en Doctorat (11 %). Les principaux domaines d'études choisis sont les Lettres - Langues - Sciences humaines & sociales et l'Économie. On observe une augmentation des inscriptions de plus de 30 % au niveau de la Licence depuis 2010, cela s'explique notamment par la signature d'accords-cadres, par les universités sud-coréennes, privilégiant des échanges d'un ou deux semestres au niveau Licence. Au niveau Master, les échanges sont moins nombreux, on constate néanmoins une augmentation équivalente à la moyenne de 15 % en cinq ans. En revanche, les inscriptions des étudiants sud-coréens en Doctorat ont diminué de près de 40 % sur la même période.

▶ Répartition des étudiants sud-coréens dans les grandes écoles françaises en 2014-2015

	Écoles de commerce, gestion et comptabilité	Formations d'ingénieurs autres hors université	Total général
Corée du Sud	150	40	2 921
% du total	5,5 %	1,5 %	-

Sources : MENESR-DGESIP-DGRI-SIES / MENESR-DEPP

En 2014-2015, d'après le MENESR, seulement **7 % des étudiants sud-coréens (190/2 921) ont suivi des études dans une grande école française**, 150 étaient inscrits dans une École de commerce, gestion et comptabilité (5,5 %) et 40 autres suivaient une formation d'ingénieurs (1,5 %). Ces dernières peinent à se faire connaître en Corée du Sud ; leur offre de formation correspondant le plus souvent à un niveau Master alors que les étudiants sud-coréens aspirent à devenir docteur. Un effort pourrait être fait pour améliorer la visibilité des grandes écoles françaises en République de Corée afin d'attirer plus d'étudiants dans les filières scientifiques, en mettant en avant l'opportunité de compléter une formation en Master par une formation doctorale. Néanmoins, en une année, on observe une augmentation des effectifs des étudiants sud-coréens inscrits dans ces écoles avec 117 inscriptions en 2013 et 190 en 2014 (soit + 62,4 %).

2. La francophonie et la langue française en Corée du Sud

▶ La francophonie en Corée du Sud

Dans un univers linguistiquement uniforme, la Francophonie vit à travers les nombreux événements artistiques et culturels proposés par les

structures publiques et privées (galeries, musées, théâtres, producteurs, etc.), mais aussi à travers les 7 Alliances françaises (voir carte en 4^e de couverture). Certains événements à forte visibilité comme la Fête de la musique et la Journée internationale de la francophonie en constituent des temps forts. De nombreuses organisations associatives proposent également chaque année des séminaires en français traitant à la fois de thématiques pédagogiques, de sociologie, de psychologie, etc.

▶ L'apprentissage du français...

Après une longue période de baisse de l'apprentissage de la langue française dans le système scolaire sud-coréen au profit d'une croissance exponentielle du chinois et du japonais, le nombre d'apprenants en langue française s'est stabilisé au cours des dernières années. Il s'élève désormais à 28 600 (2014). Les Alliances françaises en Corée du Sud font état d'une demande grandissante de cours de français, comme en témoigne également l'engouement continu des sud-coréens pour les examens de langue française DELF - DALF (Diplôme d'études en langue française - Diplôme approfondi de langue française) : plus de 7 500 candidats se présentent aux épreuves chaque année.

→ dans l'enseignement secondaire

La langue française n'est généralement apprise qu'à partir du lycée, durant deux ou trois semestres, et a tendance à être considérée

davantage comme une ouverture socio-culturelle qu'un véritable enseignement linguistique. La langue vivante 2 est facultative, et la présentation de cette épreuve est également optionnelle au *suneung* (concours d'examen d'entrée à l'université). La mise en place récente d'un dispositif de « semestre libre » au lycée pourrait avoir pour conséquence de favoriser l'initiation au français mais également de mieux appréhender l'orientation professionnelle et la poursuite d'études supérieures associées, notamment à l'étranger.

→ dans l'enseignement supérieur

Le paysage universitaire est actuellement en recomposition. Au nombre de 50, certains départements de français ferment alors que les départements les plus novateurs et dynamiques conservent

l'opportunité de renforcer leur position et de spécialiser les profils de sortie de leurs étudiants. De plus en plus d'étudiants apprennent le français dans le cadre d'un double cursus, afin d'améliorer leurs perspectives professionnelles. Cette nouvelle

Nombre d'élèves apprenant le français :

18 400

(Source : Ambassade de France en Corée du Sud)

Nombre d'étudiants apprenant le français :

10 200

(Source : Ambassade de France en Corée du Sud)

dynamique aura pour conséquence une augmentation du nombre de diplômés francophones issus de plusieurs disciplines comme le marketing, le droit, le commerce, la science, etc.

3. Campus France en Corée du Sud

L'Ambassade de France en Corée du Sud dispose d'un Espace Campus France à procédure CEF (Centre pour les Études en France) depuis 2007, géré par le service de coopération et d'action culturelle. Il est situé au sein de l'Institut français à Séoul.

L'Espace Campus France assure le traitement des dossiers de demande de visas pour études pour l'entretien pré-consulaire (procédure CEF). Même s'il y a peu de cas d'exemption, les étudiants en mobilité bénéficient généralement de la procédure simplifiée.

Les agents offrent un appui pratique aux étudiants intéressés par la mobilité vers la France (choix des cursus et établissements, aide à l'obtention du visa, recherche de financements) et fournissent des informations aux étudiants concernant leur départ. Les supports de promotion de l'enseignement supérieur français sont traduits et édités en sud-coréen, mis à disposition du public sur le site Internet <http://www.coree.campusfrance.org/>

Environ 30 % des étudiants s'inscrivent dans un centre de formation de langue avec un projet d'études à long terme dans un établissement supérieur.

L'activité de promotion assurée par l'Espace Campus France vise à augmenter les flux actuels et à soutenir un développement aussi bien quantitatif que qualitatif avec une **priorité accordée aux niveaux Master et Doctorat et aux filières en sciences de l'ingénieur, en économie et en gestion.**



Supports de promotion Campus France



Espace Campus France à Séoul

Exemples d'actions de promotion de Campus France en Corée du Sud :

▶ Participation aux salons internationaux sur les études à l'étranger

Campus France participe régulièrement aux salons internationaux des études à l'étranger, occupant une place importante dans la catégorie des pays non anglophones.

→ Salon international des études à l'étranger

Ce salon est destiné à présenter l'offre de formation du collège au Doctorat. Le public est essentiellement composé de collégiens, lycéens, d'étudiants ou de parents désireux de recueillir des informations relatives à la poursuite d'études à l'étranger.

→ Conférences de l'APAIE : salon institutionnel de la région Asie-Pacifique

Cette manifestation annuelle attire près de 1 000 délégués et une centaine d'exposants. Elle se compose d'une conférence où délégués et exposants du monde entier viennent participer à des ateliers et des tables rondes sur l'internationalisation de l'enseignement supérieur.

Les exposants peuvent promouvoir leur offre d'enseignement supérieur auprès d'un public institutionnel.

L'Agence Campus France organise sur ce salon un pavillon français afin d'améliorer la visibilité de l'offre d'enseignement supérieur français. Les établissements français qui le souhaitent peuvent bénéficier d'une permanence sur ce pavillon et d'une amélioration de leur visibilité, en complément de leur inscription auprès de l'APAIE.

→ Salon Études et Recherche en Europe – *Study and Research in Europe Fair*

Campus France a développé une politique active de coopération avec ses homologues européens dans un contexte de renforcement de la promotion des études en Europe. Depuis 2007, une quinzaine de représentants de différents pays se réunissent tous les ans pour élaborer une action commune soutenue par la Commission européenne. Le salon se compose d'une journée d'information sur les études et la recherche en Europe destinée aux étudiants sud-coréens et de moments de rencontres avec les responsables des relations internationales des universités sud-coréennes.

▶ France Alumni

Des rencontres avec les anciens étudiants ayant étudié en France ont été organisées dans le cadre des associations d'écoles ou à l'occasion d'événements initiés par l'Espace Campus France. Quelques écoles, comme Sciences Po ou l'École Polytechnique, ont des associations d'alumni en Corée du Sud. D'autres écoles bénéficient des relations développées avec une université particulière comme *Ajou University* et Centrale Nantes.

D'autre part, France Alumni, lancé à Paris en novembre 2014, a vocation à animer un réseau mondial d'anciens étudiants ayant étudié en France, d'anciens stagiaires d'entreprises françaises et de chercheurs en mobilité. Une plateforme France Alumni dédiée à la Corée du Sud est actuellement en préparation pour un lancement prévu en 2016.

Programme de bourses d'excellence Blaise Pascal

Ce programme, créé en 2004, est désormais bien implanté et bénéficie d'une excellente visibilité grâce à la campagne de promotion qui l'accompagne, menée par l'Espace Campus France : annonce spécifique dans le magazine universitaire distribué dans 300 campus, distribution d'affiches et organisation de conférences dans les 50 meilleures universités. Chaque année, une vingtaine de nouveaux partants sont sélectionnés. 162 jeunes sud-coréens ont été élus pour ces bourses jusqu'à présent.



Affiche du Programme de bourses d'excellence Blaise Pascal

Campus France en images



L'APAIE 2014



Salon Études et Recherche en Europe en 2015



Support de communication Campus France



Salon international des études à l'étranger 2013



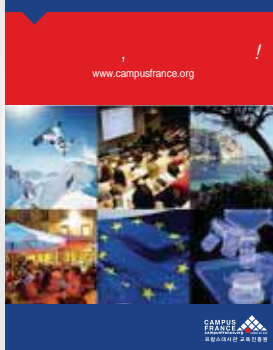
Salon international des études à l'étranger 2013

STUDY & RESEARCH in EUROPE 2013



Salon Études et Recherche en Europe

Choisir la France



Choisir la France

2011.5.21-22 FRENCH BUSINESS STUDIES FAIR 2011



Salon d'études de Commerce 2011



HEO Changhoon,
diplômé en sciences physiques de
l'École Polytechnique (Master) et de
l'Université de Strasbourg (Doctorat)

Pourquoi avez-vous choisi la France pour continuer vos études ?

Étant donné que les étudiants sud-coréens sont majoritairement habitués au système éducatif des États-Unis, j'ai voulu expérimenter l'enseignement supérieur européen, surtout le système français pour son originalité. Je me suis intéressé plus particulièrement à l'École Polytechnique, l'un des meilleurs établissements français, où enseignent des professeurs renommés internationalement, que j'ai toujours estimés, comme Alain Aspect et Antoine Georges. En 2007, Albert Fert qui a été professeur à Polytechnique, a obtenu le Prix Nobel de physique pour la découverte simultanée de la magnétorésistance géante et cela m'a déterminé à aller étudier en France.

Quels sont les points positifs de l'enseignement supérieur français d'après votre expérience ?

La France est reconnue dans le monde comme un pays d'excellence scientifique. La plus grande différence entre la France et la Corée du Sud, c'est de laisser les étudiants prendre des initiatives (en Doctorat) pour trouver des solutions afin de résoudre des problèmes. On échange beaucoup et les professeurs respectent leurs étudiants. En outre, étant donné que le statut de scientifique est bien plus favorable en France, les chercheurs peuvent se sentir fiers de leur profession. Les scientifiques européens s'investissent dans des études innovantes au lieu de suivre les tendances de la recherche. Cela permet de découvrir de nouveaux domaines et de jouer un rôle important dans le monde scientifique.

Qu'est-ce que vous avez le plus aimé pendant votre séjour en France ?

J'ai surtout apprécié la richesse culturelle et la bonne cuisine. J'ai pleinement profité de la vie parisienne en visitant des musées et des clubs de jazz à Châtelet. À Strasbourg, j'ai adoré aller au restaurant pour découvrir la cuisine alsacienne et discuter avec mes collègues scientifiques.

Auriez-vous un conseil à donner aux étudiants sud-coréens désireux d'aller étudier en France ?

Les études en sciences et ingénierie en France sont moins connues du public sud-coréen par rapport à celles réalisées dans les autres domaines. Mais la qualité de la formation et la profondeur de la recherche seront bénéfiques pour leur futur parcours en tant que scientifique. Pour mener à bien des études en Master et Doctorat, les étudiants sud-coréens doivent changer leurs habitudes et consolider leurs connaissances de base car la plupart des examens se déroulent à l'oral avec le professeur.

Pour s'inscrire en Doctorat, il est obligatoire d'avoir un financement comme le contrat doctoral ou une bourse d'études. Personnellement, après avoir fini le M2, j'ai changé d'établissement parce que l'Université de Strasbourg m'offrait une bourse plus attractive (*Marie Curie Actions Fellowship*) et un sujet de recherche plus intéressant.

En France, quand un étudiant obtient un diplôme d'ingénieur de l'une des meilleures grandes écoles, il est très souvent recruté par une entreprise avec des niveaux de rémunération élevés. Donc, poursuivre un Doctorat s'adresse à ceux qui ont vraiment envie d'approfondir leurs recherches et de devenir des spécialistes dans un domaine particulier. Pour le choix de l'établissement, il vaut mieux chercher un endroit où les recherches dans le domaine souhaité sont nombreuses et actives.



LEE Sangdae,
diplômé de l'École d'architecture
Paris Belleville

J'ai ouvert mon cabinet d'architecture, *Space Yeon Architects*, spécialisé dans la conception et le design en Corée du Sud. Actuellement nous sommes notamment chargés de la conception des bâtiments publics comme le musée municipal de Cheongju et le lycée national des arts traditionnels.

Pourquoi avez-vous choisi la France comme destination d'études ?

La France, pays de la culture située au cœur de l'Europe, a fait naître Le Corbusier, grand architecte moderne, et un grand nombre d'architectes contemporains. C'est pourquoi j'ai décidé d'aller étudier en France, un pays qui possède une grande influence mondiale notamment en matière de culture, et qui me permettra d'élargir mes connaissances, de l'architecture occidentale traditionnelle à la contemporaine.

Comment s'est passé votre séjour d'études en France ?

Dans les années 1990, en tant qu'étranger qui n'avait pas l'habitude de s'exprimer, j'ai pu m'enrichir socialement et culturellement grâce aux fondements de la France : Liberté, Égalité, Fraternité.

Malgré le fait d'être étranger, la France m'a fait bénéficier de la gratuité des frais de scolarité. Ce principe de gratuité de l'enseignement public, la convivialité et l'interactivité qui caractérisent la société m'ont influencé de façon positive.

Quelles sont, selon vous, les différences entre le système d'enseignement supérieur de votre pays et celui de la France ?

La principale différence entre les deux pays s'observe au niveau de la pédagogie employée. Les professeurs sud-coréens à l'université, souvent titulaires d'une thèse, ont tendance à s'appuyer sur la théorie alors que les professeurs des écoles d'architecture françaises ont un double profil d'architecte et d'enseignant. Je pense que cela permet aux étudiants de bénéficier de leurs approches et de leurs expériences professionnelles riches et variées.

Du point de vue d'un étranger, le principe de gratuité de la scolarité en France est vraiment valorisant. Néanmoins, il peut aussi entraver le bon fonctionnement de l'ensemble des dispositifs de l'école.

De plus, une des grandes particularités de l'enseignement supérieur français est la diversité des établissements et formations offertes.

Quels sont les points positifs de cette expérience pour votre carrière ?

Alors que le développement dans l'architecture en Corée du Sud était peu enrichi dans les années 1990, la France, faite d'architecture élégante, vestiges d'une histoire particulièrement riche, m'a beaucoup aidé au cours de ma carrière.

En outre, le fait d'avoir étudié en France, reconnue mondialement pour la culture, le patrimoine, l'architecture et l'art, a permis de donner davantage de crédibilité à mes compétences.

Quel conseil donneriez-vous aux étudiants sud-coréens désireux de venir étudier en France ?

Tout en gérant mon cabinet d'architecture, je donne également des cours à l'université et les étudiants me posent beaucoup de questions sur les études en France, telles que la manière de réussir ses études en France, ou encore ce qui caractérise les études d'architecture française, etc.

Je pense que l'apprentissage ne se limite pas aux quatre murs d'une classe. Donc, je conseille aux étudiants de visiter régulièrement, non seulement les villes proches, mais aussi toute l'Europe afin qu'ils puissent découvrir une grande variété d'architectures s'ouvrir à de nouveaux horizons dans leur manière de concevoir cette discipline.

Surtout, je leur répète souvent qu'il ne faut pas oublier qu'en étudiant en France, on vit des moments très importants et qu'il est nécessaire de profiter de cette opportunité pour élargir leur vision du monde.

PARTIE 4

La coopération bilatérale universitaire et scientifique et ses perspectives

1. La coopération bilatérale universitaire et scientifique

► La coopération bilatérale universitaire

En 2014, on dénombrait 251 accords interuniversitaires impliquant 57 universités sud-coréennes et 119 établissements français d'enseignement supérieur. La même année, 2 668 nouveaux étudiants sud-coréens sont partis pour la France, dont 677 étudiants dans le cadre d'accords académiques soit 25 % des flux¹. Toutefois, il est à noter que les accords signés entre les universités sud-coréennes et les établissements français d'enseignement supérieur ne sont pas toujours suivis d'effet.

Les étudiants sud-coréens peuvent être très sélectifs. La notoriété internationale de l'établissement partenaire et de son rang dans les classements mondiaux sont des éléments décisifs pour réaliser un échange. Cette tendance est particulièrement marquée pour les écoles de commerce.

Il existe quelques doubles diplômes au niveau Master entre la France et la Corée du Sud. La cotutelle de Doctorat reste encore peu développée en Corée du Sud, mais suscite de plus en plus l'intérêt des étudiants et des enseignants. Depuis la nouvelle réglementation sud-coréenne, les étudiants peuvent valider des crédits obtenus dans une autre université dans la limite de la moitié des crédits nécessaires à l'obtention de leur diplôme.

La formation doctorale est le but ultime des meilleurs étudiants sud-coréens quel que soit l'excellence du diplôme obtenu au niveau Master. L'offre française doit donc fidéliser les meilleurs étudiants reçus au sein des établissements d'excellence pour qu'ils puissent poursuivre, après leur Master, une formation doctorale en France.

► La coopération bilatérale scientifique

Le principal outil de coopération en science et technologie entre la France et la République de Corée est le **Partenariat Hubert Curien (PHC)**

« **Star** », lancé en 2005 pour encourager le développement de projets communs entre chercheurs des deux pays. Il permet de financer la mobilité des chercheurs d'une trentaine de projets conjointement choisis sur critères d'excellence scientifique par les deux pays. La gestion du programme est confiée à la *National Research Foundation* (NRF) pour la partie sud-coréenne et à l'Ambassade de France en Corée du Sud pour la partie française. Depuis sa création, plus de 150 projets ont été soutenus. Chaque année, une centaine de missions en République de Corée sont financées par ce programme.

Grace à ces collaborations, trois Laboratoires internationaux associés (LIA) ont été créés : le Centre de photonique et nanostructures (CPN), le *France-Korea Particule Physics Laboratory* (F-K PPL) et le LIA « *Functional nanostructures : morphology, nanoelectronics and ultrafast optics* » (NANOFUNC).

Dans le cadre des actions structurantes à l'international du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), trois Groupements de recherche internationaux (GDRI) associent la République de Corée et la France : le GDRI Nano et Microsystèmes (NAMIS), le GDRI *Functional Material for Organic Optics, Electrics and Devices* (FUN MOOD) et le GDRI *Reaction-Diffusion Network in Mathematics and Biomedicine* (ReaDiNet). Le CNRS est le premier partenaire français de la Corée du Sud en termes de publications, bénéficiant d'une position ancienne bien établie dans le dispositif de coopération franco-coréenne.

Autres partenaires français : le Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives (CEA), l'Université de Lyon, l'Université de Strasbourg et Sorbonne Universités.

Trois principaux partenaires sud-coréens de la recherche avec la France : *Seoul National University*, *Korea University* et *Sungkyunkwan University*.

¹ Source : Espace Campus France à Séoul, Corée du Sud
Statistiques basées sur le nombre de dossiers CEF traités par l'Espace en 2014.

2. Les perspectives de la coopération bilatérale universitaire et scientifique

Le plan d'action entre la France et la Corée du Sud, signé lors de la visite d'État en République de Corée du Président de la République le 4 novembre 2015, a pour objectif d'intensifier la coopération éducative universitaire, en matière de formation professionnelle, ainsi que la mobilité étudiante :

- **au niveau du primaire et du secondaire, favoriser les jumelages entre établissements afin de développer les échanges entre élèves et professeurs et leur mobilité**, si possible dans le cadre d'accord de coopération structurant entre les académies des deux pays, et de promouvoir une meilleure connaissance réciproque des cultures des deux pays.
- **favoriser le développement des partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur français et sud-coréens**, ainsi que la mobilité étudiante entre les deux pays, en favorisant les niveaux Master et Doctorat, avec pour objectif d'atteindre d'ici 2020 le nombre de 10 000 étudiants sud-coréens en France et de 3 000 étudiants français en Corée du Sud.
- dans le prolongement du forum universitaire organisé le 4 novembre 2015 à l'occasion de la visite d'État en Corée du Sud du Président de la République française, **organiser, alternativement en France et en Corée du Sud, des rencontres universitaires et scientifiques bilatérales**. Les premières rencontres universitaires se tiendront à Séoul en 2016 dans le cadre de l'Année France-Corée.
- **mettre en œuvre l'accord de reconnaissance mutuelle des études et des diplômes signé le 4 novembre 2015**, à l'occasion de la visite d'État en Corée du Sud du Président de la République française.
- **encourager également les établissements d'enseignement supérieur sud-coréens à créer des diplômes conjoints**.
- **organiser, alternativement en France et en Corée du Sud, un salon étudiant destiné à présenter l'offre universitaire** et à mieux faire connaître les possibilités d'étude existantes. Dans le cadre de l'Année France-Corée, un salon « *Study in Korea* » se tiendra à Paris en novembre 2015 et un salon « *Study in France* » sera organisé à Séoul en 2016.

Objectifs fixés par la Corée du Sud et la France pour 2020* :

atteindre **10 000 étudiants sud-coréens en mobilité en France** et **3 000 étudiants français en mobilité en Corée du Sud**

- **renforcer l'échange d'informations au sujet des programmes existants de bourses étudiantes** afin de renforcer leur promotion et d'accroître le nombre d'étudiants français et sud-coréens en bénéficiant. Réfléchir à la mise en place d'un dispositif conjoint de bourses étudiantes, en association avec les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises des deux pays.
- **construire la Maison de la Corée à la Cité internationale universitaire de Paris** afin de favoriser les conditions d'accueil des étudiants sud-coréens.
- **lancer des coopérations dans le domaine de la formation professionnelle, en relation avec les entreprises des deux pays**, afin de proposer des formations répondant à leurs besoins et d'offrir de nouveaux emplois qualifiés aux jeunes des deux pays. L'accent sera mis sur les métiers de la restauration, de l'hôtellerie et du luxe, ainsi que les nouvelles technologies et les industries culturelles.
- **créer des centres de formation professionnelle conjoints**, avec le soutien pédagogique et administratif des pouvoirs publics, en appui des partenariats entre entreprises françaises et sud-coréennes.
- **mener conjointement des actions de promotion de l'Accord de visa vacances-travail auprès des jeunes âgés de 18 à 30 ans**, afin d'encourager les jeunes des deux pays à utiliser les possibilités offertes par cet accord.
- **favoriser la mise en œuvre d'actions permettant l'animation des réseaux des anciens étudiants en lien avec les établissements d'enseignement supérieur et les entreprises des deux pays** compte tenu de leur importance pour le développement de la relation bilatérale.

*Ces objectifs ont été fixés sur la base des données statistiques du ministère de l'Éducation coréen.



Les traditionnelles percussions sud-coréennes (Source : Korea Tourism Organization)

Salon « Study in Korea »

29 novembre 2015, à la Cité internationale universitaire de Paris

Le 1^{er} salon « Study in Korea » a comme objectif de promouvoir la Corée du Sud comme destination de séjours d'études et de recherche et de faire connaître l'offre de formation des universités sud-coréennes auprès des étudiants et des chercheurs français.

Il est organisé par l'agence du ministère de l'Éducation coréen, le *National Institute for International Education* (NIIED) et co-organisé par la section Éducation de l'Ambassade de République de Corée en France et Campus France.



Salon « Study in France » à Séoul

Octobre 2016 à confirmer

Événement miroir du salon « Study in Korea », le salon « Study in France » assurera la promotion en Corée du Sud de l'offre de formation supérieure des établissements français auprès des étudiants sud-coréens.

Rencontres franco-coréennes de l'enseignement supérieur à Séoul

Octobre 2016 à confirmer

Plate-forme de dialogue et d'échanges entre les principaux acteurs académiques français et sud-coréens, ce forum a comme objectif de faciliter le développement de nouvelles coopérations et d'accroître la mobilité étudiante entre les deux pays.

- Ambassade de France en Corée du Sud, Service de coopération et d'action culturelle, www.ambafrance-kr.org
- Institut français de Séoul, www.institutfrancais-seoul.com
- Espace Campus France de Séoul, www.coree.campusfrance.org

- Ministère de l'Éducation (MOE), www.moe.go.kr
- *National Institute for International Education* (NIIED), www.niied.go.kr
- *Korean Council for University Education* (KCUE), www.kcue.or.kr
- *Korean Council for College Education* (KCCE), www.kcce.or.kr

Liens utiles



Songdo, la ville du futur (Source : Korea Tourism Organization)

Le Dossier République de Corée est le 29^e volume de la collection.

Ces publications ont pour but d'offrir un panorama local en matière d'enseignement supérieur, de décrire le dispositif français de promotion de l'enseignement supérieur dans le(s) pays et de montrer dans quel(s) contextes (s) concurrentiels ce(s) dispositif(s) se déploie(nt).

Directeur de la publication :

Béatrice Khaïat, Directrice générale

Comité éditorial :

Olivier Chiche-Portiche, Directeur de la Coordination géographique ;

Mathilde Mallet, Responsable du service Asie ;

Laurent Dureuil, Responsable promotion, service Asie ;

Didier Rayon, Responsable des Études et recherches ;

Laura Foka, Chargée des Études et des statistiques.

Ce Dossier a été rédigé conjointement par l'Ambassade de France en Corée du Sud :

Anthony Chaumuzeau, Conseiller de coopération et d'action culturelle, Directeur de l'Institut français de République de Corée ;

Yann Moreau, Attaché de coopération scientifique et universitaire ;

L'équipe de l'Espace Campus France.

Campus France remercie tout particulièrement :

M. HEO Changhoon et M. LEE Sangdae pour leurs témoignages sur leur expérience étudiante en France.

Édition : Anne Benoit, anne.benoit@campusfrance.org

Photos et visuels : Korea Tourism Organization, Ambassade de Corée du Sud en France, Campus France

Cartographe : Philippe Rekeawicz - ©2014 geoatlas.com

Réalisation : Studio Boss - Paris

Impression et diffusion : Desbouis Grésil Imprimeur

Campus France

Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale
28 rue de la Grange aux Belles
75010 Paris

www.campusfrance.org

Les Dossiers Campus France sont imprimés sur papier PEFC-FSC issu de forêts gérées durablement

Décembre 2015

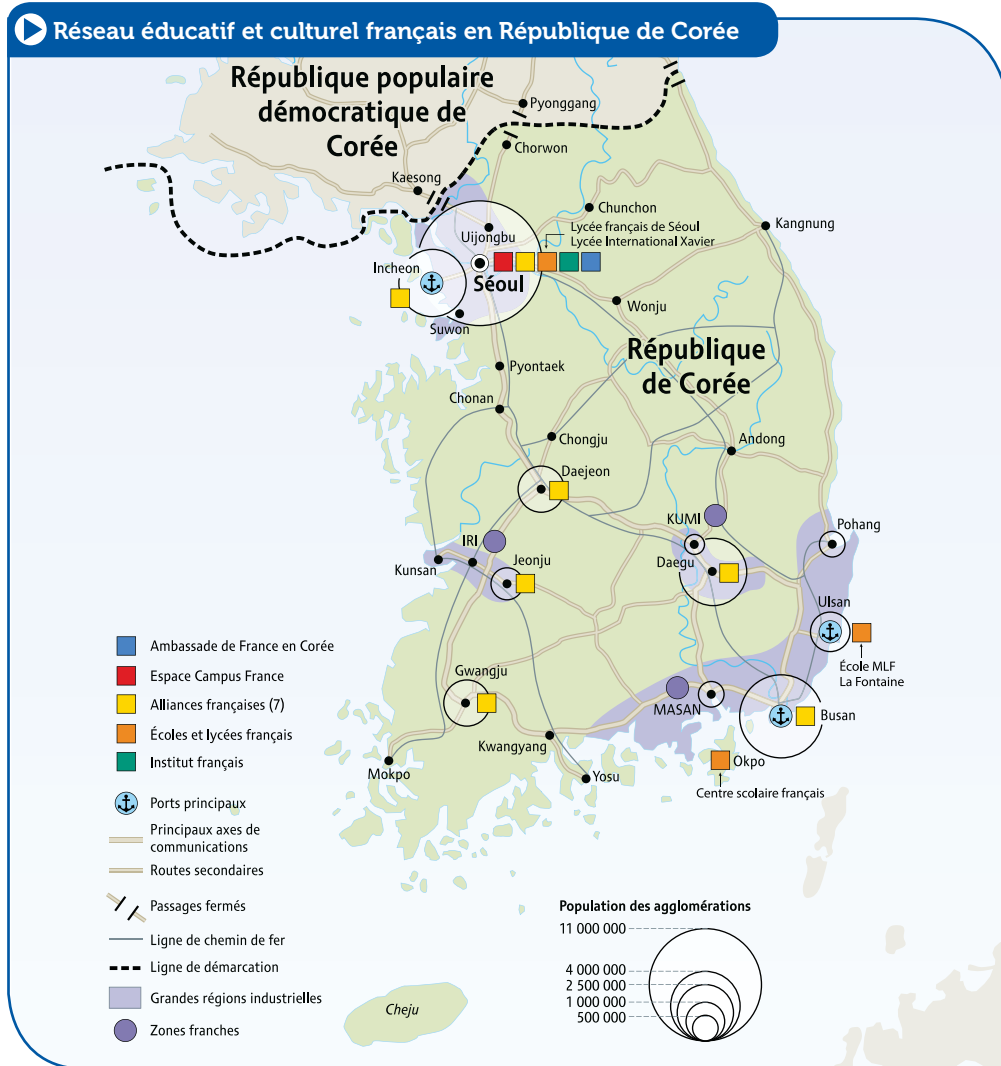
ISSN 2117-8496

**CAMPUS
FRANCE**
campusfrance.org



République de Corée

Réseau éducatif et culturel français en République de Corée



Retrouvez les documents sur la mobilité internationale sur le kiosque de Campus France.



Placé sous la tutelle des ministres chargés des affaires étrangères et de l'enseignement supérieur et de la recherche, Campus France a pour principales missions la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, l'accueil des étudiants étrangers en France et la gestion des boursiers des gouvernements français et étrangers.

